

DOSSIER DE PRESSE

Séance Plénière du Conseil régional du Grand Est

Jeudi 20 juin 2024

SOMMAIRE

Budget :	
Maintenir un haut niveau d'investissements grâce à une gestion financière maîtrisée	p.3
Développement du Transport à la Demande : avec le Pacte pour les Ruralités, les mobilités partout et pour tous	p.5
Investissements et formations :	
La Région Grand Est soutient la filière automobile vers l'avenir	p.6
La Région soutient la reprise des sites Ascometal	p.8
Cap vers le zéro plastique !	p.9
Autre point	p.10
- En route pour Shanghai 2026 : la 48 ^{ème} Compétition des Métiers démarrera à Metz	

BUDGET

Maintenir un haut niveau d'investissements grâce à une gestion financière maîtrisée

Le compte administratif, qui rend compte de la réalisation du budget de la Région en 2023, et le budget supplémentaire 2024 qui complète le budget voté il y a 6 mois, ont été soumis au vote de l'assemblée le 20 juin.

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Entre le vote d'un budget et sa réalisation définitive, il y a la vie des projets et des territoires. Aussi, le compte administratif qui illustre ce qui a été réellement investi doit être voté. Pour l'année 2023, il est le plus élevé de la mandature et s'élève à 3,4 milliards d'euros.

Des politiques d'intervention toujours plus ambitieuses

La part des trois compétences régionales obligatoires (formation professionnelle et apprentissage, lycées et transports) se stabilise. Ces trois compétences concentrent 73% des dépenses au même niveau sensiblement qu'en 2022.

Les dépenses d'investissement relatives aux fonds européens s'établissent encore au niveau conséquent de **250 millions d'euros** et confirme la très bonne consommation des crédits européens en Région Grand Est.

Les transports confortent leur première place des dépenses régionales, avec plus d'1 milliard d'euros, soit 30% du budget total de la Région. Ce compte administratif confirme les ambitions régionales en matière de mobilités, pour toujours plus de services et de proximité et pour accompagner les habitants dans leur quotidien.

Concernant les lycées et la formation professionnelle, les dépenses augmentent de 15% par rapport à 2022 et représentent plus de 877 millions d'euros.

Une progression des ressources régionales plus limitée

Les ressources de la Région Grand Est s'élèvent en 2023 à près de 3,4 milliards d'euros. Elles sont en légère hausse et pâtissent d'une faible dynamique de la TVA, source principale de recettes des Régions qui ne s'élève qu'à + 2,7% en 2023, contre + 8,6% en 2022.

Un contexte financier difficile

Malgré un contexte de recettes moins dynamique et une conjoncture internationale délicate, la Région a fait le choix de continuer à investir sur les politiques publiques et de continuer d'être au soutien des associations, des collectivités, des entreprises et des habitants. Aussi, pour limiter son recours à l'emprunt — à l'image des ménages, les taux d'intérêt pour les collectivités sont très élevés — la Région a puisé dans son épargne. Le taux d'épargne brute (rapport entre l'épargne brute et les recettes réelles de fonctionnement) se présente donc en baisse pour s'établir à 19,8% (contre 21,9% en 2022). A noter quand même que ce taux demeure supérieur aux taux d'épargne brute des années 2016 à 2020.

La capacité de désendettement de la Région Grand Est (ratio qui illustre la capacité de la collectivité à rembourser sa dette) est aussi impactée par le contexte. **La capacité de désendettement s'élève ainsi à fin 2023 à 5,22 années** (contre 4,64 années en fin d'exercice précédent).

La capacité de désendettement de la Région Grand Est demeure toutefois **nettement en-deçà du plafond de référence**, qui s'établit pour les Régions à 9 années. Ce qui place la Région Grand Est comme 4^e dans les Régions avec la capacité de désendettement la meilleure.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2024

Accroître les investissements en faveur de la jeunesse et de l'emploi et accélérer la transition environnementale du territoire

Le budget supplémentaire a pour objet, d'une part, d'intégrer au sein du budget 2024 de la Région Grand Est le résultat issu du compte administratif 2023 et, d'autre part, de procéder à des ajustements de crédits 6 mois après le vote du budget dit primitif, notamment pour intégrer les nouveaux dispositifs décidés depuis le début d'année ou la prise en compte du calendrier effectif des projets.

Grâce à ses efforts, la Région reste dans la lignée du budget primitif 2024 adopté le 14 décembre 2023, et confirme à la fois une maîtrise des dépenses de fonctionnement et une dynamisation des dépenses d'investissement.

En dépit des mauvaises nouvelles pesant sur la principale recette de fonctionnement (la TVA), le budget supplémentaire transcrit ainsi une amélioration de 1,2 million d'euros de l'épargne brute, et un recours à l'emprunt réduit de 5,7 millions d'euros, tout en permettant une hausse des dépenses d'investissement de 32 millions d'euros.

La bonne santé financière de la collectivité, constatée au compte administratif 2023, permet à la Région d'accroître les investissements en faveur de la jeunesse et d'accélérer la transition environnementale du territoire.

Quelques exemples d'actions inscrites au BS 2024 :

- ✓ Déployer les mesures du Pacte des Ruralités
- ✓ Assurer des conditions favorables à la réussite des lycéens :
 - Poursuite des mesures de transitions énergétiques et écologiques dans les lycées : mise en place d'ampoules LED dans les lycées avec le programme NEOLUX - déploiement des abaisseurs-régulateurs de tension etc.
 - Renforcer les actions de sécurisation des lycées.
 - Expérimenter la robotisation / cobotisation (robots collaboratifs).
- ✓ Poursuivre l'accompagnement aux transitions auprès des entreprises et développer la performance industrielle (soutien aux pôles de compétitivité et à la réindustrialisation de la région.).
- ✓ Soutenir l'enseignement supérieur (soutien aux [Compétences et Métiers d'Avenir](#)) et la mobilité internationale des étudiants.
- ✓ Accélérer l'adaptation au changement climatique et promouvoir les économies d'énergie avec notamment le soutien renforcé à la [SEM Oktave](#) qui permet d'accompagner les projets de rénovation énergétique et le déploiement de la [SEM Grand Est Energies](#).
- ✓ Poursuivre le développement des mobilités sur tous les territoires, avec notamment le Transport à la Demande.
- ✓ Soutenir les projets dans le domaine de l'agriculture en mobilisant notamment les fonds européens FEADER.
- ✓ Soutenir la création et la diffusion culturelle ainsi que le patrimoine culturel.
- ✓ Lancer la seconde [feuille de route de Télémedecine](#).

L'ensemble de ces ajustements permet à la Région Grand Est de rester agile et de continuer à investir malgré les contraintes économiques actuelles.

Développement du Transport à la Demande : avec le Pacte pour les Ruralités, les mobilités partout et pour tous

La Région s'engage à stimuler l'offre de mobilité rurale et périurbaine à travers le développement du Transport à la Demande (TAD). Portée dans le sillon du Pacte pour les Ruralités, cette mesure ambitieuse — à destination des Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) — prévoit le financement d'une vingtaine de services d'ici fin 2028 pour un investissement de 2,5 millions d'euros.

Solution plus adaptable aux besoins des habitants, le Transport à la Demande représente une alternative aux moyens de transports traditionnels et permet de réserver son trajet à l'avance. Il complète efficacement les autres modes de transport, qu'il s'agisse du ferroviaire, du routier, du bus ou du vélo. Tous ces moyens de locomotion sont appelés à se développer dans le Grand Est.

Grâce à cet engagement, la Région souhaite encourager la mise en place de nouveaux services publics répondant au plus juste à la grande diversité des territoires et à la nature de leurs besoins. Ces transports, accessibles à tous, faciliteront les déplacements vers les centres névralgiques, les gares, les arrêts de bus, tout en offrant la possibilité de partir de ces points vers d'autres destinations.

Ce dispositif de soutien s'accompagne de modalités de financement¹ attractives, avec une subvention régionale pouvant aller jusqu'à 40 000 euros par communauté de communes. Des bonifications supplémentaires sont également prévues pour les territoires ruraux² (+30 %) et les initiatives à l'échelle de plusieurs EPCI³ (+10 %), renforçant ainsi l'incitation à une collaboration intercommunale.

Pour les territoires déjà engagés dans des démarches TAD, la transition vers ce nouveau dispositif se fera en toute fluidité, tandis que les nouvelles initiatives pourront bénéficier d'un accompagnement dès 2025.

¹ Les AOM ne prélevant pas le versement mobilité seront éligibles suivant des critères établis.

² Si l'EPCI est considéré comme rural autonome ou périurbain (INSEE).

³ Dans le cadre d'un PETR-AOM ou d'un regroupement EPCI-AOM.

Investissements et formations : la Région Grand Est accompagne la filière automobile vers l'avenir

La Région Grand Est, forte de plus de 100 000 emplois industriels dans la filière automobile, s'engage résolument dans la transition vers une mobilité durable et innovante : elle signera une feuille de route régionale partagée en collaboration avec l'État, les syndicats de salariés et les organisations patronales unies pour l'avenir de la filière automobile.

Accompagner une filière régionale stratégique dans une mutation historique et nécessaire

La Région Grand Est représente un quart de l'industrie automobile française en volume de production et d'exportation. Alors que l'Union européenne prévoit une interdiction de la vente des véhicules thermiques neufs à l'horizon 2035, la Région Grand Est prépare l'avenir et accompagne les entreprises et les salariés de la filière. Cette initiative s'inscrit dans la continuité de la feuille de route régionale adoptée fin 2021 et du nouveau Contrat Stratégique de Filière national 2023-2027.

Un enjeu stratégique économique et social : anticiper plutôt que subir

La décarbonation des transports et en particulier de la filière automobile est un enjeu majeur dans la lutte contre le réchauffement climatique mais aussi un enjeu crucial pour nos territoires et l'évolution des activités des entreprises et des compétences des salariés. Dans ce contexte, la Région Grand Est souhaite devenir terre d'Excellence en matière de mobilité décarbonée.

La feuille de route régionale quadripartite priorisera l'accompagnement des TPE - PME sous-traitantes de l'industrie automobile sur les mutations économiques pour gagner en compétitivité, en souveraineté et stimuler l'innovation pour créer de la valeur en Grand Est.

Cette démarche co-portée par l'Etat et la Région se donne pour objectif d'accompagner les transitions sociales et des ressources humaines en anticipant les restructurations à venir, en adaptant les compétences des salariés en reconversion et en développant l'attractivité des métiers et des formations.

Un soutien régional continu et adapté

Depuis 2021, la Région a mis en œuvre un programme d'accompagnement volontaire, incluant :

- **Des diagnostics et conseils** : avec un plan de prospection et d'accompagnement pour les entreprises de la filière, et près de 500 acteurs identifiés.
- **Un programme de transformation** : avec un accompagnement individualisé et collectif des entreprises pour les soutenir dans leur transformation industrielle, numérique et environnementale.
- **Un soutien financier** : avec près de 30 millions d'euros mobilisés pour des programmes stratégiques de transformation de différents sites automobiles.
- **Des investissements productifs** : Plus de cinquante entreprises ont bénéficié de subventions pour moderniser leurs outils productifs, créant ainsi plus de 600 emplois.
- **De la recherche et du développement** : Une vingtaine de projets innovants ont été soutenus depuis 2021 pour un montant global de près de 15 millions d'euros.
- **De la formation Professionnelle** : 2100 places de formation pour les demandeurs d'emploi sont financées chaque année à hauteur de 17 millions d'euros pour répondre aux besoins de recrutement des entreprises industrielles.

Une vision d'avenir pour la mobilité décarbonée

[Avec l'implantation prévue de la gigafactory de Blue Solutions](#), la Région Grand Est fait de l'Alsace un territoire d'avant-garde de la filière automobile. Blue Solutions permettra à notre Région d'écrire un nouveau chapitre de l'histoire industrielle de son territoire avec la création de près de 1500 emplois tout en contribuant à la souveraineté française et européenne.

La Région soutient la reprise des sites Ascometal

La Région Grand Est souhaite soutenir la reprise des sites du Groupe Ascometal à Hagondange (57) et Custines (54), en mobilisant un ensemble d'aides financières et techniques. Une enveloppe de 5,3 millions d'euros, incluant un prêt sans garantie, sera soumise au vote des élus régionaux lors de la séance plénière du 20 juin. Ce soutien contribuera à la pérennité et au développement de ces sites industriels stratégiques.

La Région Grand Est propose les mesures de soutien suivantes :

- **Installation de panneaux photovoltaïques** : une aide sera apportée pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le site d'Hagondange afin de renforcer l'autonomie énergétique et réduire les coûts d'exploitation.
- **Projets de Recherche, Développement et Innovation (RDI)** : la Région soutiendra les projets de RDI menés par le futur repreneur, favorisant ainsi l'innovation et la compétitivité de l'entreprise.
- **Économies d'énergie** : des subventions seront accordées pour financer diverses actions permettant des économies d'énergie, contribuant à une production plus durable.
- **Fonds de Transition Juste (FTJ)** : ce fonds sera mobilisé pour remplacer le four de réchauffage des blooms par un modèle utilisant de l'hydrogène vert, réduisant ainsi l'empreinte carbone du site.
- **Formation** : la Région financera des programmes de formation pour les employés, garantissant le maintien et le développement de leurs compétences.
- **Prêt sans garantie** : un prêt exceptionnel sans garantie, pouvant atteindre 5,3 millions d'euros avec un taux de 4%, sera octroyé pour faciliter la reprise et la restructuration de l'entreprise.
- Ces accompagnements seront mobilisés, au regard des offres de reprise qui ont été soumises le 12 juin au Tribunal de commerce et des demandes d'aides qui seront formulées par le candidat retenu.

La Région Grand Est réaffirme ainsi son engagement en faveur de la réindustrialisation et de la préservation des emplois locaux, tout en soutenant une transition vers une production plus verte et innovante.

Cap vers le Zéro Déchet Plastique !

La Région Grand Est annonce le lancement de son Plan « Cap vers le Zéro déchet plastique », visant à réduire significativement l'impact environnemental des plastiques et à promouvoir une économie industrielle circulaire et durable.

Préserver l'environnement et l'économie

En France, on produit 5 millions de tonnes chaque année de plastique, soit 70 kilos par personne et par an. Chaque année, pas moins de 80 000 tonnes de déchets plastiques sont rejetées dans la nature. Cela conduit à un gaspillage massif de ressources, à une pollution des eaux et de l'air et à une dégradation de la qualité de notre alimentation.

La Région Grand Est déploie une feuille de route ambitieuse pour inverser la tendance.

« Cap vers le Zéro Déchet Plastique » s'articule autour de deux grands objectifs :

1. **Réduire l'impact environnemental des plastiques** en favorisant la prévention, le réemploi et la réparation ;
2. **Stimuler l'innovation pour développer l'économie circulaire** en transformant la gestion des déchets plastiques en opportunités industrielles.

Pour atteindre ces objectifs, la Région vise :

- L'élimination des plastiques à usage unique.
- Le zéro plastique dans l'environnement.
- La valorisation à 100% des déchets plastiques.
- Une meilleure connaissance des plastiques pour adapter leurs usages.

Des mesures déjà en place et des perspectives d'avenir

La Région Grand Est a déjà pris des mesures significatives, en soutenant les produits biosourcés, la mise en place de mesures contre la vaisselle jetable dans les lycées. Le nouveau plan prévoit également l'accueil de filières innovantes de recyclage et de valorisation, avec au cœur des préoccupations : l'intégration de plastiques recyclés, le développement de technologies innovantes, et le soutien à la transformation des procédés dans les entreprises.

Une stratégie évolutive et collaborative

La mise en œuvre de cette feuille de route sera centralisée par la Région Grand Est en collaboration avec des partenaires tels que l'ADEME. Elle s'appuiera sur des réseaux régionaux d'animation pour coordonner les actions et mobiliser tous les acteurs concernés.

Avec ce plan, la Région Grand Est s'engage concrètement à devenir un territoire plus économe en ressources et plus respectueux de la santé et de l'environnement.

En route pour Shanghai 2026 : la 48^{ème} Compétition des Métiers démarrera à Metz

La Région Grand Est, en partenariat avec WorldSkills France⁽¹⁾, organisera la **48^{ème} Compétition Régionale des Métiers, qui se déroulera du 30 janvier au 1^{er} février 2025 au Parc des Expositions de Metz**. Ce prestigieux événement, vitrine de l'excellence de la formation professionnelle, mettra en compétition sur site unique, les meilleurs jeunes talents régionaux dans 68 métiers répartis sur 9 secteurs professionnels.

Ces finales régionales sont une étape clé pour constituer l'équipe régionale Grand Est, qui participera aux finales nationales à Marseille en octobre 2025. Les finales internationales quant à elles se tiendront à Shanghai en septembre 2026.

La Région Grand Est est chef d'orchestre de cet événement, qui vise à fédérer les acteurs de l'orientation et de la formation pour valoriser les compétences locales et offrir une vision concrète des opportunités d'emploi.

Le site de compétition régionale, ouvert aux classes et au grand public, inclura également des espaces d'animation, de découverte des métiers et de rencontre avec les acteurs majeurs de l'orientation et de la formation, proposant ainsi une expérience immersive et enrichissante pour les jeunes visiteurs.

Une compétition inclusive

La compétition accueillera pour la première fois des compétiteurs en situation de handicap. Cette initiative d'Abilympics France⁽²⁾ et de Worldskills France, mettra en lumière tous les talents et favorisera leur insertion professionnelle.

(1) <https://www.worldskills-france.org/>

(2) <https://abilympics-france.fr/>